



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 9 janvier 2019

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question élargie à Monsieur Ministre de la Mobilité et des Travaux publics au sujet des accidents routiers impliquant une collision avec un arbre.

Dans sa réponse du 5 novembre 2018 concernant la question parlementaire n° 3991 du 10 août 2018 Monsieur le Ministre avait affirmé que 721 collisions entre un véhicule et un arbre avaient été recensées depuis 2009 sur les routes luxembourgeoises causant la mort de 77 personnes. Pour l'année 2017 on compte 71 accidents avec 5 personnes décédées.

J'aimerais dès lors aborder les points suivants dans le cadre de cette question élargie dans le but d'augmenter la sécurité routière des usagers de la route.

- Audit de sécurité des tronçons à risque et endroits sensibles
- Avantages et problèmes éventuels des arbres au bord des routes
- Solutions afin de prévenir et minimiser le risque de collision des véhicules avec des arbres

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

Martine Hansen
Députée



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 09 janvier 2019

Objet : Question élargie n° 2 du 09.01.2019 de Madame la Députée Martine Hansen -
Accidents routiers impliquant une collision avec un arbre

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une question élargie adressée à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés